

Le centre communal de santé ouvrira le 2 novembre

Le 2 novembre, le premier centre communal de santé du Cambrésis ouvrira ses portes au Cateau. Le principe pour la ville: salarier un généraliste qui pourra ainsi n'exercer «que» la médecine trente-cinq heures par semaine.



Claudine Pluchard sera le premier médecin généraliste à exercer au sein du centre communal de santé du Cateau-Cambrésis. PHOTOS CHRISTOPHE LEFEBVRE

PAR HÉLÈNE HARBONNIER
cambrai@lavoixdunord.fr

LE CATEAU-CAMBRÉSIS.

Claudine Pluchard a posé sa plaque le 1^{er} juillet dans cette partie du centre socioculturel Jean-Pierre-Couprie convertie en cabinet médical. Ce médecin généraliste exerçait en libéral à Bousies depuis 1986. Elle est la première à rejoindre l'équipe du centre communal de santé du Cateau, dont elle a accepté d'assurer la coordination. Dans ce

nouveau lieu, elle pourra «ne faire que de la médecine».

« Ça été un long chemin », résume Stéphanie Plateaux, adjointe au maire chargée de la santé. Le projet a été évoqué pour la première fois lors du conseil municipal du 15 novembre 2018. La période de confinement a retardé le dossier. D'abord envisagée pour avril, l'ouverture aura finalement lieu le 2 novembre. « On a l'agrément de l'agence régionale de santé (ARS) depuis une semaine », indique Anne Quintard, directrice du centre et responsable de la cohésion sociale

pour la ville du Cateau. Entretemps, il a fallu justifier auprès de l'ARS l'intérêt pour elle d'octroyer son label, dans le cadre du dispositif « 400 postes de médecins généralistes dans les territoires prioritaires ». Le dossier de candidature inclut les problématiques propres au territoire, et son offre de santé.

L'arrivée de Claudine Pluchard porte à sept le nombre de généralistes exerçant dans la cité de Matisse. Preuve qu'il y avait un besoin, elle a déjà sa patientèle, qu'elle reçoit dans des locaux rénovés. Ce sont deux cabinets mé-

dicaux, une salle d'attente et un secrétariat qui ont remplacé feu les salles Philippe-II et Henri-II qui accueillait des réunions et autres permanences relouées pour ces dernières à l'étage, dans la partie dévolue au CCAS.

UN DEUXIÈME MÉDECIN RECHERCHÉ

Le recrutement d'un deuxième médecin est en cours – le projet prévoit un fonctionnement avec deux équivalents temps plein et un secrétaire pouvant déléster les professionnels de santé de la partie administrative. Pourquoi pas

un troisième généraliste? « Là, on démarre », souligne Stéphanie Plateaux. Après, on verra en fonction des besoins des Catésiens. »

Cette structure d'un genre nouveau ne doit pas induire de changement pour l'usager, sinon qu'il devrait bénéficier du tiers-payant, l'une des spécificités du centre « pour faciliter l'accès aux soins », ajoute Anne Quintard. Les consultations, fixées sur rendez-vous par le biais d'une plateforme téléphonique, auront lieu de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, à compter du 2 novembre. ■

« Un rôle important dans l'accès aux soins »

Rompres l'isolement. « Pour les professionnels de santé, l'exercice en maison de santé ou en centre de santé permet de rompre avec l'isolement et de mieux répondre, grâce à une organisation collective, aux exigences de continuité et de permanence des soins », indique l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France. Le développement de ces structures contribue à l'amélioration des conditions d'exercice des profession-

nels de santé, offrant un cadre de travail plus attractif, en particulier pour les jeunes générations. »

Plus d'un million d'euros. L'ARS soutient ces structures « parce qu'elles jouent un rôle important dans l'accès aux soins ». Cet accompagnement se traduit par « une aide à l'ingénierie (études de besoins, conseils et expertises fiscales et juridiques, etc.) et au fonctionnement (aménagement des locaux, matériel médical commun,

informatique, etc.). L'ARS y consacre plus d'un million d'euros par an. »

Dans le Nord, 104 de ce type. L'initiative catésienne, avec des médecins salariés, est loin d'être isolée: « En région, près de 218 centres de santé sont à ce jour comptabilisés. Dans le Nord, nous en dénombrons 104 (dont 34 polyvalents, par opposition aux centres de santé centrés sur les soins dentaires ou les soins infirmiers). » ■

Des professionnels funéraires vous accompagnent...

P.F. ROC ECLERC

MARBRERIE - CONTRAT OBSEQUES - SALONS FUNÉRAIRES
PERMANENCE 24/24 7J/7 - DEVIS GRATUIT
@WWW.ROC-ECLERC.FR



124, rue Charles de Montesquieu - 59267 Proville - 03.27.78.85.78

Retrouvez tous nos avis de décès sur :
<http://memoire.lavoixdunord.fr>